

[Texte]

sur les programmes du MEER qui visent à améliorer ces programmes, nous acheminons une recommandation au MEER afin qu'éventuellement, dans la renégociation des ententes-cadres qui donnent vie aux ententes auxiliaires, cette question-là soit touchée, à cause même de l'esprit de décentralisation relative qui doit dorénavant s'instaurer dans le développement des régions et dans le développement de l'économie canadienne tout entière. C'est à ce moment-là qu'on demande à votre sous-comité d'informer à la fois le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de cette difficulté dans la prise en charge des municipalités de leur développement économique.

Si l'on tient compte de l'avènement très éventuel des municipalités régionales des comtés, il faudrait bien que celles-ci aient un pouvoir au niveau de leur développement économique. C'est pourquoi, puisque vous êtes les membres du sous-comité et les représentants d'un ministère excessivement important pour le développement économique, nous vous recommandons d'acheminer précisément cette suggestion aux différents paliers de gouvernement concernés par ce développement, mais sur la base même de la décentralisation nécessaire à une prise en charge véritable.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Dans ce mémoire, on a parlé de zones spéciales, des Îles-de-la-Madeleine, de Montréal. Vous savez que le programme de développement économique qui est entré en vigueur aux Îles-de-la-Madeleine le 1^{er} avril 1981 était de l'ordre de 13,5 millions de dollars et portait sur les secteurs des pêches, des transports et du développement industriel.

Je dois vous dire qu'on ne peut pas attendre de miracles de ces 13 millions de dollars aux Îles-de-la-Madeleine. Je crois que la population est de 11,000. Ce transfert d'argent aux Transports et à Pêches et Océans avait pour but d'amorcer une période de rattrapage, car Pêches et Océans, vu ses budgets limités au cours des dernières années, n'avait pas pu mettre en place ou réparer des structures marines.

Le ministère des Transports n'a pas pu, non plus, mettre en place un aéroport avec une piste d'atterrissage adéquate, un aérogare, et même le ministère des Transports qui est en charge des quais commerciaux... Donc, on ne pouvait pas aller dans un champ d'action provincial et, maintenant, on se demande si on va pouvoir les dépenser là-bas, les 13 millions de dollars. Parce qu'une fois l'aéroport terminé, une fois les quais terminés... On ne peut pas construire plus de quais qu'il n'y a de bateaux! Donc, c'est limité. Vous parlez d'ententes spéciales comme celle des Îles-de-la-Madeleine. Est-ce que vous voyez des infrastructures exclusivement fédérales qui n'ont pas été mises en place dans cette région parce que l'enveloppe du ministère concerné n'était pas assez élevée.

Nous, on s'en va siéger à Percé mercredi. Avec l'avion du gouvernement qu'on a, parce qu'on n'a pas de piste de plus de 4,000 pieds dans la région, on doit débarquer à Matane et faire 200 milles en autobus pour se rendre à Percé. Est-ce qu'il vous manque de ces infrastructures que les ministères ont négligé de mettre en place au cours des dernières années et qui pourraient entrer dans une entente-cadre spéciale comme celle dont vous parlez? Vous avez mentionné les Îles-de-la-Madeleine. J'aime-

[Traduction]

programs, we are making a recommendation to the DREE so that this matter may perhaps be dealt with in the renegotiation of the general agreements which give rise to the subsidiary agreements; we do this because of the spirit of relative decentralization which should in future be introduced into the development of the regions and of the entire Canadian economy. We would therefore ask your subcommittee to inform both the federal government and the provincial government of this difficulty met by the municipalities in taking charge of their economic development.

If one takes account of the very possible advent of the regional county municipalities, those municipalities must have some power over their economic development. That is why, since you are members of the subcommittee and the representatives of a department which is extremely important for economic development, we are recommending that this suggestion be passed on to the various levels of government in this development, but on the basis of the decentralization needed for municipalities to be truly in charge.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: In this submission, mention has been made of special areas, the Magdalen Islands, Montreal. You know that the economic development program which came into force in the Magdalen Islands on April 1, 1981, had a funding of some \$13.5 million and covered the sectors of fisheries, transport and industrial development.

I must say that one cannot expect miracles from this \$13 million in the Magdalen Islands. I think there is a population of some 11,000. The goal of this transfer of funds to Transports and to Fisheries and Oceans was to launch a catching-up period, since Fisheries and Oceans, considering the limited budgets it has had over the past few years, was not able to set up or to repair the marine structures.

Nor was the Department of Transport able to establish an airport with an adequate runway, an airport building, and the Department of Transport is even in charge of commercial docks. So, one could not act in a provincial jurisdiction and, now, one wonders if it will be possible to spend these \$13 million there. Because, once the airport is finished, once the docks are finished... One cannot build more docks than there are boats to land at them. So, it is limited. You speak of special agreements such as that for the Magdalen Islands. Do you see exclusively federal infrastructures which were not established in this region because the part-budget of the department concerned was not sufficiently high?

We are going to meet in Percé on Wednesday. With the government plane that we have, we must deplane at Matane and do 200 miles by coach to get to Percé, because no runway in the region is longer than 4000 feet. Are you lacking in these infrastructures which the departments have neglected to establish over the past years, and which could be included in a special general agreement as you have mentioned? You mentioned the Magdalen Islands. I should like to explain a little